

DEPARTEMENT DES HAUTES ALPES
Extrait du Registre
des délibérations du Conseil Communautaire
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DE SERRE-PONÇON

SEANCE DU 01 AVRIL 2025 A 18 HEURES

L'an deux mille vingt-cinq, le Conseil Communautaire légalement convoqué le 17 mars 2025, s'est réuni à la salle de la Manutention à Embrun, en session ordinaire sous la présidence de Madame Chantal EYMEOD, Présidente.

Secrétaire de séance : Christine MAXIMIN

Présents : MAXIMIN Christine, BARRAL Jean-Marie, ROUX Noëlle, DURAND Christian, BERTRAND Gina, ARNAUD Jérôme, ZAPATERIA Béatrice, PEYRON Michel, GOURLAIN Mireille, SCARAFAGIO Stéphane, GANDOIS Jean-Pierre, TETENOIRE Michèle, EYMEOD Chantal, AUDIER Marc, CEARD Audrey, COULOUMY Christian, DEPEILLE Zoïa, BLANCHET Ouria, BERNARD-BRUNEL Franck, RYCKEBUSCH-LOZZA Marie-Claude, VOLLAIRE Pierre, GAMBAUDO Georges, VERRIER Jean-Luc, BOSQ Gustave, PARIS Bruno, MONTABONE Michel, BACHENET Claude, MAILLARD Laurent, ROUX Chantal, RAIZER Bernard, BERENGUEL Victor (arrivée à 18 h 20), METTAVANT Colette.

Absents excusés : PAPPILLON Christian donne pouvoir à AUDIER Marc, MARROU Jehanne donne pouvoir à Zoïa DEPEILLE, DIDIER Alexandre donne pouvoir à Chantal EYMEOD.

Absents : SILVE Wiebke, RIFFAUD Jean-Louis, PELLISSIER Robert.

RAPPORT N° 2025/73 : Transition écologique – Objectifs et trajectoire climat air énergie

Vu la loi n° 2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat ;

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production des énergies renouvelables ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 18 décembre 2020, portant sur validation du contrat d'objectif territorial (COT) signé avec l'ADEME et engageant la CCSP dans la démarche Cit'ergie ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 16 mai 2022, portant sur la constitution du comité de pilotage transition écologique ;

Vu la délibération du conseil communautaire du 01 juillet 2022, portant sur réalisation d'un schéma directeur des énergies ;

Vu les commissions TENATEC du 27 février 2024 et du 22 novembre 2024 ;

Vu le séminaire du 25 juin 2024 portant sur la priorisation des objectifs du Schéma directeur des énergies ;

Vu les retours de la concertation et notamment des ateliers du 21 mars, 18 avril et 21 mai 2024 mais aussi des participations en ligne sur la plateforme PURPOZ ;

Considérant le Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région SUD Provence Alpes Côte d'Azur approuvé le 15 octobre 2019 ;

Considérant la démarche « Territoire engagé dans la transition écologique » engagée en 2022 ;

Considérant la réalisation du SCOT de la CCSP (lancé en juin 2023) ;

Considérant les résultats du schéma directeur des énergies et de la concertation menée en 2024 ;

Considérant le projet de stratégie nationale bas carbone n°3 fixant un objectif national de neutralité carbone à horizon 2050 ;

Considérant les enjeux climat et énergie et les axes stratégiques correspondant du CRTE approuvé en 2021 ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Madame la Présidente entendue, et après en avoir délibéré, **DECIDE par 34 voix « pour » et 1 « abstention »** :

- **D'APPROUVER** les objectifs suivants :

- Une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 23% d'ici 2030 (par rapport à 2015), et de 45% d'ici 2050 (par rapport à 2015)
- Une réduction de 29% des consommations d'énergie d'ici 2030 (par rapport à 2015) et de 45% d'ici 2050 pour atteindre la neutralité carbone (émissions de 69 kteqCO₂ et séquestration de 69 kteqCO₂) ;
- Une augmentation de la production d'énergies renouvelables de 116 GWh/an en 2030 (196 GWh/an au total) et de 65 GWh/an supplémentaire d'ici 2050 (+116% par rapport à 2015), soit une augmentation de la part d'énergies renouvelables produites localement dans la consommation d'énergie de 20% en 2015 à 56% en 2030 pour atteindre un taux de couverture de 100% à horizon 2050

- **D'APPROUVER** la feuille de route associée en annexe.

Ainsi fait les jours, mois, an susdits.

La Présidente,

Chantal EYMEOUD



The seal is circular with the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES' at the top and 'DE SERRE PONÇON' at the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a figure holding a staff and a cross, with a star above. The year '1970' is also visible at the bottom of the seal.